

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ANAQ-SUP



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE LETTRES MODERNES DE L'UFR LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)

L'équipe d'évaluation:

- M. Amadou Falilou NDIAYE, Professeur titulaire, Président ;
- M. Boubacar CAMARA, Professeur titulaire, Membre
- M. Kalidou Seydou SY, Professeur assimilé;
-

Signature :

Pour l'Equipe, le Président


Pr Falilou NDIAYE
Université Cheikh Anta Diop
FLSH
BP : 5005 Dakar - Fatick Sénégal
Mars 2023

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
I. Présentation du programme évalué.....	4
II. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	5
III. Description de la visite sur site	7
IV. Appréciation du programme au regard des standards de l’ANAQ-Sup	8
V. Points forts du programme.....	16
VI. Points faibles du programme	18
VII. Appréciations générales	20
VIII. Recommandations à l’établissement.....	20
IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup	23
X. Proposition de décision	24

Introduction

L'UASZ met en œuvre un programme de licence de lettres modernes depuis sa création en 2007-2008. Ce programme est soumis en 2014 par l'université Assane Seck de Ziguinchor pour le compte de son CDP signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Une première Mission d'évaluation avait été menée en 2016 par une équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup composée des professeurs Modou NDIAYE, feu Boubou SECK et Serigne SYLLA. La nouvelle autoévaluation du programme a été menée par les enseignants de l'UASZ avec l'implication des autres composantes de l'institution (étudiants, administratifs) pour vérifier sa conformité aux exigences de qualité de l'ANAQ-SUP et les améliorations nécessaires recommandées par la première mission d'experts externes.

Le présent rapport fait par une deuxième équipe d'experts extérieurs à l'université d'accueil du programme est donc une évaluation externe. Son but est de mesurer, à partir d'une visite de terrain, l'exactitude des informations données par l'autoévaluation, et de manière générale l'état de mise en œuvre dudit programme et des recommandations en rapport avec les standards de qualité définis par l'ANAQ-SUP, en vue du renouvellement de son accréditation.

Le groupe d'experts ayant mené cette évaluation est composé de trois universitaires tous spécialistes des lettres (les professeurs Falilou NDIAYE, Boubacar CAMARA et Kalidou Seydou SY) et ayant une longue expérience de l'enseignement supérieur. En préparation de la mission d'évaluation, ils ont reçu de l'ANAQ –SUP le rapport d'autoévaluation accompagné d'annexes ainsi que différents documents portant sur les objets et les procédures d'évaluation. Ils ont reçu aussi le rapport d'évaluation externe de la première équipe d'experts de l'ANAQ-Sup de 2016.

C'est après avoir lu tous ces documents et disposé des informations nécessaires que les experts ont effectué la visite d'évaluation le jeudi 12 janvier 2023 à l'UASZ. Durant cette visite, ils ont eu des entretiens avec les responsables et acteurs du programme (autorités académiques, enseignants-chercheurs, agents administratifs, étudiants) et recueilli différents éléments de preuve. Ils ont également visité les infrastructures pédagogiques, administratives et scientifiques existantes.

Le rapport se fonde, par conséquent, sur les informations contenues dans le document d'autoévaluation, confrontées aux enseignements tirés de cette visite de site. Son contenu, qui a fait l'objet de discussion et de partage entre les experts, est bien le fruit d'un consensus.

I. Présentation du programme évalué

- Le programme de licence de lettres modernes de l'UASZ est mis en œuvre depuis la création de l'Université en 2007-2008. Il a été régulièrement réajusté quant à sa structuration, précisément concernant la semestrialisation et la constitution des UE en vue d'arriver à une meilleure cohérence des enseignements de littérature et des Sciences du langage, une utilisation plus efficiente des ressources humaines disponibles et une organisation plus adaptée des modes d'évaluation.

La dernière version de la maquette est en vigueur depuis 2014-2015.

- Le programme de la licence de lettres modernes de l'UASZ vise à donner des compétences en langues et littératures, permettant, entre autres, aux étudiants de soutenir une argumentation, d'analyser et de discuter une pensée, de communiquer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, de connaître leurs cultures et de comprendre les autres cultures et civilisations. Il prépare aux masters de recherche correspondants ainsi qu'aux métiers de l'enseignement, mais offre également des passerelles vers les métiers de la communication, du livre, de l'industrie culturelle, de la traduction voire de l'administration.

- La durée d'exécution du programme couvre six semestres. Il comporte des cours théoriques et des travaux dirigés concernant différents domaines de connaissances, mais portant essentiellement sur la littérature (française, africaine, comparée, orale) et la langue (grammaire française moderne, historique, langues nationales, langues étrangères) ; également sur les arts du spectacle (sport, théâtre, Musique), les méthodologies de recherche (documentaire, de rédaction), la culture générale (histoire africaine, histoire de l'art, histoire du livre, anthropologie, patrimoine culturel, ...), et même les sciences juridiques (introduction au droit).

Les enseignements dispensés en L1 et L2 correspondent à des tronc communs, ils sont partagés par tous les étudiants.

En Licence 3, deux (2) parcours de formation sont proposés en vue de la spécialisation : Études littéraires et Sciences du langage.

Chacun de ces parcours comprend quatre (4) spécialités :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - Études littéraires | Sciences du langage |
| - Littérature française | Syntaxe |

- | | |
|------------------------------------|-------------------|
| - Littérature générale et comparée | Sociolinguistique |
| - Littérature africaine écrite | Lexico-sémantique |
| - Littérature orale | Stylistique |

L'étudiant qui opte pour les Études littéraires doit choisir une (1) spécialité. À la différence, l'étudiant qui opte pour les Sciences du langage ne choisit pas de spécialité. Il est tenu de suivre tous les cours du parcours. La spécialisation est possible à partir du Master. La formation est dispensée en présentiel et/ou à distance. Les étudiants de la Licence 3 de l'année universitaire 2021-2022 constituent la treizième (13ème) promotion formée dans le programme depuis son ouverture à la rentrée 2007-2008. Ceux de la Licence 1 de la même année constituent la quinzième (15e) vague.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est écrit avec clarté et est bien structuré. Après une introduction justifiant le projet d'auto-évaluation, il commence par décrire la démarche d'enquête, puis présente le cursus de licence (les effectifs d'étudiants, le personnel enseignant, le programme de licence). Il examine ensuite longuement la conformité du programme par rapport aux critères de qualité de l'ANAQ-SUP et propose un plan de développement en vue d'améliorer le programme de la licence.

Ouvert par un glossaire des acronymes, qui en facilite la lecture, le rapport se termine par des annexes correspondant à différents éléments de preuve.

Le rapport est structuré en sept (7) points. Il décrit le processus d'auto-évaluation du programme de formation (I) ; présente l'UFR LASHU et le département de LM (II) ; expose les objectifs pédagogiques, les conditions d'admission, les modes d'évaluation, les débouchés, le contenu et la structuration du programme d'études, ainsi que les changements qui y sont apportés (III) ; fait le point sur le niveau de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de 2016 (IV) ; fait l'analyse critique de la situation du programme et de son évolution depuis l'année universitaire 2007-2008 (V). Il fait également la synthèse des points forts et des points faibles du programme (VI) et propose des perspectives d'amélioration (VII). À la fin, il donne les listes des éléments de preuve joints au texte, envoyés en annexes à l'ANAQ-Sup ou à consulter par les experts lors de la visite sur site.

La démarche utilisée pour mener l'auto-évaluation est fiable. Exposée dans ses différentes étapes depuis la réunion avec l'ANAQ-SUP jusqu'à la rédaction du rapport, elle souligne l'implication des principaux acteurs dans le processus d'auto-évaluation.

Le rapport examine dans les détails les différents champs d'évaluation retenus par l'ANAQ-Sup et donne chaque fois une appréciation tranchée selon les indications proposées (atteint vs non-atteint). On note un souci d'objectivité louable dans les analyses qui sont faites et qui s'appuient presque toujours sur les données collectées en rapport avec les référentiels de qualité.

Des changements apportés sur l'ancienne maquette se déclinent ainsi :

L'enseignement de l'informatique démarrait en Licence 1. Du fait des orientations massives de 2019-2020, le département a rencontré des difficultés pour pouvoir trouver un nombre suffisant d'enseignants ainsi que des salles équipées pour le déroulement des TP. Pour ces raisons, l'EC d'informatique est déplacé en Licence 2 et en Licence 3. L'enseignement de la Littérature comparée démarrait en Licence 2. Il est désormais donné à partir de la Licence 1. L'EC lui-même change de dénomination. Il devient « Littérature générale et comparée ». Deux (2) nouveaux EC sont créés pour les méthodologies des exercices littéraires : commentaire comparé en Licence 2 et dissertation comparée en Licence 3. Un système de correspondance a été mis en place pour pouvoir gérer les étudiants qui sont en situation de redoublement ou d'enjambement et ceux qui sont en situation régulière.

Deux cohortes ont été créées dans ce sens pour la Licence 1 et la Licence 2 :

- LM1A pour les redoublants et enjambistes de la Licence 1 ; • LM1B pour les nouveaux entrants dans le programme ;
- LM2A pour les redoublants et enjambistes de la Licence 2 ; • LM2B pour les passants en Licence 2 ayant validé tous les semestres de la Licence 1.

Dans les deux (2) niveaux, les notes des cohortes A (LM1A et LM2A) sont gérées avec la maquette initiale. Celles des cohortes B (LM1B et LM2B) sont gérées sans réajustement avec les nouvelles maquettes.

Le plan de développement terminant le rapport est élaboré sous forme de tableau bien lisible. Les objectifs qui sont identifiés en vue d'améliorer la qualité sont pertinents. Les actions préconisées pour l'atteinte de ces objectifs sont bien ciblées et de nature à donner les résultats

escomptés. Le plan précise pour chacune de ces actions les structures responsables ainsi que le calendrier d'exécution.

III. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

A l'arrivée le 11 comme au départ le 13 janvier 2023, l'équipe d'experts a bénéficié de l'accueil et de l'accompagnement de la CIAQ. La journée de travail du 12 janvier a suivi le chronogramme initialement fixé : réunion avec les acteurs du programme dans la matinée et visite des locaux dans l'après-midi.

La mobilisation des différentes composantes invitées a été totale : PER, PATS, étudiants, ont tous participé à la rencontre. Les échanges ont été francs, riches et fructueux. Le Directeur de l'UFR, le Chef du département, ainsi que le représentant de la CIAQ, se sont particulièrement investis pour la réussite de la visite, en ouvrant la journée de travail et en étant avec les experts chaque fois que de besoin. La visite des locaux a permis de rencontrer différents responsables administratifs et académiques de l'UASZ (Directeur de la BU, Chef de la scolarité, Directeur du Service Insertion et Stage, entre autres) et de contrôler l'état et le potentiel des ressources infrastructurelles. La séance de restitution qui a clos la visite et qui a regroupé, comme à la séance inaugurale, l'ensemble des intervenants, a été l'occasion pour l'équipe d'experts de faire le bilan de la visite, donner ses impressions d'ensemble et faire des recommandations.

Il revenait après, au Directeur de l'UFR, d'exprimer des remerciements et de lever la séance. Au total, une journée de travail bien chargée et fructueuse, que des pauses café et un repas copieux à midi ont permis de remplir sans difficulté.

3.2 Appréciation de la visite sur site

Globalement donc la visite s'est bien déroulée selon le chronogramme adopté par les participants. L'équipe des experts externes a pu travailler avec sérénité et efficacité parce qu'ayant bénéficié de l'appui de toutes les composantes de l'Université Assane SECK de Ziguinchor. Les experts ont pu aussi visiter les infrastructures et s'entretenir avec les PER, PATS et les étudiants. L'accueil, la disponibilité des collègues et l'hébergement ont été à la hauteur de la mission.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme est mis en œuvre depuis 2007-2008. Il a été modifié en 2013-2014 mais garde ses composantes essentielles qui en constituent l'ossature. Après la mission d'évaluation de 2016 et les recommandations préconisées, la maquette a connu des évolutions appréciables dans le sens d'une meilleure optimisation des filières. En dépit des efforts des uns et des autres pour revenir à la situation normale d'une année académique régulière, l'exécution du programme est parfois perturbée par les grèves d'étudiants ou d'enseignants. Cependant, les cours de rattrapage permettent toujours de rétablir l'équilibre du quantum horaire et d'assurer la continuité des enseignements.

Le programme de Licence de LM est régulièrement dispensé. À l'ouverture de l'UASZ en 2007- 2008, cent-cinquante (150) bacheliers ont été orientés pour la première année de Licence du département. Depuis cette année, douze (12) promotions ont suivi et terminé les programmes d'études de ce cycle. La première (1e) promotion est sortie en 2009-2010. La treizième (13e) a démarré les cours du semestre 5, suivant le rapport d'auto-évaluation. Les données d'enquêtes complémentaires confirment la régularité du processus avec un total de 13 promotions en 2021-2022.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de licence est bien conforme à la mission du département de Lettres qui a une vocation linguistique et littéraire et vise à renforcer chez l'étudiant les compétences lui permettant de soutenir une argumentation ; d'analyser et discuter une pensée ; de communiquer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ; mais en même temps de s'enraciner dans sa culture et s'ouvrir aux autres cultures. Les enseignements dispensés ciblent comme domaines fondamentaux : la littérature française, la grammaire moderne, la linguistique française, la littérature comparée, la littérature africaine, la littérature orale.

Ces objectifs de formation sont formulés par le PER dans les syllabus de cours et sont connus par les étudiants. Selon les EC, le PER précise les contenus des enseignements, les aptitudes

requis par les étudiants, ainsi que les connaissances et les compétences de savoir-faire à acquérir.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Malgré les efforts louables du Département, les programmes d'études ne préparent pas directement au monde professionnel et socio-économique pour répondre aux besoins du milieu. Même si certains enseignements sont dispensés par des professionnels, la place occupée par ces modules est encore très faible et ne vise pas une professionnalisation particulière.

Il est donc souhaitable d'aller vers des Licences professionnelles en partenariat avec le monde du travail et de mettre à contribution le potentiel de l'incubateur dans la formation des étudiants, voire des enseignants et des PATS.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les différentes composantes de l'institution sont informées des activités et impliquées dans les processus décisionnels. Les PER, les Etudiants et les PATS confirment leur implication dans la gouvernance pédagogique et administrative du Département. Les PV de réunions, les arrêtés et les entretiens sont des preuves palpables de cette dynamique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Le PER a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme des programmes, la constitution des syllabi sont des éléments pertinents. Les documents tels que les emplois du temps, les syllabi, les arrêtés et les PV de réunions en constituent des preuves. Les entretiens avec les PER tendent à confirmer aussi cette

implication aux processus décisionnels. La responsabilisation des PER dans les parcours, leur implication dans l'élaboration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Au sein de l'UASZ, une direction de l'assurance qualité (DCIAQ) a été mise en place pour s'occuper d'aider à rendre effectives les recommandations de l'ANAQ-Sup. Le Département de LM a mis en place aussi un comité de pilotage pour conduire cette autoévaluation en vue du renouvellement de l'accréditation des programmes de Licence. Ce comité de pilotage travaille en synergie avec la DCIAQ avec la collaboration des autres composantes de l'Université.

Même si l'institution ne fonctionne pas encore complètement sur la base des mesures d'assurance qualité, des efforts sont en train d'être faits pour l'intégration de la démarche qualité dans les habitudes universitaires. Les statistiques relativement complètes sur les résultats des différentes années de la L1 à la L3 sont disponibles et présentées comme preuves aux experts externes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. Les différents niveaux disposent de plans de cours ou de descriptifs clairs. Les enseignements sont semestrialisés et répartis en UE, elles-mêmes subdivisées en EC. Il y a eu un effort de renommer les UE et les EC conformément aux recommandations du rapport d'évaluation de la première accréditation. Le programme y a gagné en lisibilité.

Les maquettes, les syllabi, les plans de cours et les emplois du temps sont, entre autres, des preuves présentées. Les entretiens avec les PER et les étudiants tendent à confirmer cela.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme couvre les principaux aspects de la discipline. Il offre deux parcours de spécialisations, Etudes littéraires et Sciences du langage, avec chacun des couloirs d'orientation plus ciblés comme littérature africaine écrite, littérature française, littérature générale et comparée, littérature orale. Cependant en Sciences du langage, la spécialisation se fait seulement à partir du Master1 avec des couloirs d'orientation comme la sociolinguistique, la stylistique, la syntaxe, la lexicos-sémantique, principalement. Les contenus des UE comme des EC font l'objet de concertation et de négociation entre les membres du Département et en fonction des opportunités.

Les contenus sont de nature à doter les étudiants de savoirs judicieux et de compétences pertinentes. Cependant les méthodes pédagogiques restent encore assez individualisées suivant les enseignants alors qu'il serait judicieux de tendre vers une harmonisation des pratiques pédagogiques et d'évaluation des enseignements.

Des équipements pour l'enseignement à distance existent au sein de l'UFR et au niveau de l'espace numérique du partenaire AUF. Mais les cours en ligne ne sont pas totalement rentrés dans les mœurs malgré les efforts en train d'être faits.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'obtention des attestations et des diplômes obéit aux exigences de la Réforme LMD et à la réglementation générale dans l'enseignement supérieur au Sénégal. Les informations sont disponibles par plusieurs canaux :

- des amphis de rentrée lors desquels les informations concernant la réforme LMD relatives au déroulement des enseignements, aux diplômes, aux crédits, aux évaluations, etc., sont fournies aux étudiants

- un BAOI fonctionnel et qui transmet les informations utiles aux étudiants.

-un processus de dématérialisation très avancé des inscriptions et de la délivrance des résultats d'examens et des attestations est couplé à une communication par courriel en direction des étudiants

L'UASZ ne délivrant pas de diplôme académique, le département de LM n'est pas en mesure de mettre ce document à la disposition des étudiants qui en expriment le besoin. Il est souhaitable que les autorités en charge des mesures d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (DCIAQ, Rectorat, ANAQ-Sup, MESRI) prennent en charge cette question.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite du programme ont connu une progression assez satisfaisante entre 2007-2008 et 2020-2021. Ces performances peuvent être attribuées pour une grande part aux renforcements des PER (recrutement de PER de plus en plus qualifiés et diversifiés, organisation de séminaires de formation en pédagogie universitaire et en conception de syllabi, entre autres), à l'amélioration des conditions de travail des étudiants avec un encadrement meilleur (qualité des enseignements, cours de renforcement par l'amicale des étudiants de lettres en collaboration avec le Département, dotations du centre de documentation) et des infrastructures en accroissement constant.

L'examen des statistiques fournies et les entretiens avec les diverses composantes de l'Université confirment ce constat

Des efforts ont été faits depuis la dernière évaluation en 2016 pour améliorer les taux de réussite même s'il reste encore beaucoup à faire dans l'orientation des étudiants, dans l'encadrement plus personnalisé et dans l'organisation des évaluations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le Département a connu une progression en qualité et en quantité du PER par un recrutement progressif et le passage au CAMES des enseignants en poste. La plupart de PER sont jeunes et viennent de l'enseignement secondaire, donc avec une expérience pédagogique avérée et reconnue par l'obtention d'un diplôme pédagogique à la FASTEF.

Les arrêtés de nomination, la liste des PER, les emplois du temps, etc. montrent cette progression.

L'effectif des permanents s'est considérablement accru malgré le poids encore considérable des vacataires dans le fonctionnement pédagogique du Département.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les charges de travail sont définies par la loi n°81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités, modifiée par la loi n°2019-02 du 31 janvier 2019. Le service hebdomadaire d'enseignement des professeurs titulaires et des professeurs assimilés est de six (6) heures de cours. Celui des maîtres de conférences titulaires est de six (6) de cours ou neuf (9) heures et demi (1/2) de TD. Celui des assistants de neuf (9) heures et demi (1/2) de TD. L'accroissement des effectifs des PER dans les différents parcours et le recours aux vacataires ont permis d'alléger les volumes réservés aux activités d'enseignement, cependant ils restent encore trop lourds pour donner aux enseignants le temps nécessaire à consacrer à la recherche, à l'encadrement et à l'administration.

Depuis la première mission d'évaluation en 2016, des efforts ont été faits pour recruter plus de PER, faire appel aux vacataires et promouvoir les activités de recherche à travers le laboratoire pluridisciplinaire CREILAC et les collaborations avec d'autres structures de recherches.

Il faut cependant renforcer les PER par un recrutement conséquent et améliorer la prise en charge des activités de recherche pour accompagner les initiatives individuelles et d'équipes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible

En général, la mobilité des enseignants se réduit essentiellement aux voyages d'étude et quelques déplacements avec la Roumanie. Les mobilités au niveau national ne sont pas vraiment règlementées, formalisées et sont soumises pour la plupart aux relations personnelles. Il n'y a pas de preuves de formalisation de ces mobilités.

Il y a donc lieu de renforcer les partenariats nationaux en formalisant les collaborations d'une part et d'autre mettre l'accent sur les échanges internationaux avec des accords de conventions bien encadrés, en plus de ce qui existe aujourd'hui.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Cette prérogative ne relève pas de l'UASZ ni même des autres Universités sénégalaises puisque l'orientation des bacheliers est gérée exclusivement par le MESRI par l'intermédiaire de sa plateforme CAMPUSEN. Cependant les universités peuvent relayer sur leurs sites les informations données par la tutelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il y a bien une égalité de chances entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les conditions et les procédures d'admission, d'hébergement, d'attribution de bourses et concernant l'organisation et le déroulement des études ainsi que l'évaluation des apprentissages. La disproportion des effectifs en faveur des hommes relevée dans le rapport d'auto-évaluation trouve une explication en amont depuis les cycles élémentaire et secondaire avec un fort taux d'abandon dû essentiellement à des facteurs socio-culturels, et ne saurait par conséquent constituer une preuve d'inégalité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis

Les mouvements de déplacement des étudiants de l'UASZ vers d'autres universités sénégalaises et étrangères d'une part et d'autre part la venue d'autres étudiants à l'UASZ attestent de la mobilité des étudiants. Le système LMD favorise aussi cette mobilité avec la capitalisation des UE et de Semestres d'une Université à une autre.

Il faut cependant souhaiter une meilleure formalisation de cette mobilité interuniversitaire afin qu'elle puisse permettre aux étudiants plus de possibilités dans le choix des UE et des Semestre d'une Université à une autre. Il faut que l'autorité de tutelle veille aussi à ce que les étudiants provenant d'une autre université ne soient pas soumis aux procédures d'équivalence de diplômes, comme c'est le cas aujourd'hui.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le BAOI, la Direction de l'insertion et des stages et le Département de LM concourent à donner aux étudiants un encadrement adéquat, suivant les besoins. Les PER interviennent systématiquement à tour de rôle dans le bloc Licence et suivant la spécialité. Il y a aussi les tutorats qui permettent un encadrement quelque peu individualisé.

Mais une mise à disposition de bureaux individuels ou plus spacieux permettrait de recevoir les étudiants dans un environnement de travail plus adéquat, et l'augmentation du nombre de PER permettrait un ratio Etudiants /Enseignant plus proche de la norme scientifique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Il faut noter que la Licence de LM ne prépare essentiellement pas au marché du travail mis à part l'enseignement. Cependant la DIS et le BAOI essaient d'organiser des séminaires de formation à l'intention des étudiants d'une part et d'autre part mettent ces derniers en relation avec certaines structures de travail par le biais de convention.

C'est un palliatif mais le principal débouché des étudiants de LM c'est l'enseignement avec les concours de la FASTEF et éventuellement de CREM. Une réflexion plus poussée pour la mise en place de Licences professionnelles serait une belle opportunité pour donner un autre visage à l'enseignement des Lettres. Une ouverture vers la communication, les métiers du livre, les arts vivants, etc. par exemple

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Le Département de LM ne dispose pas de locaux propres pour déployer ses activités, il partage les infrastructures avec les autres Départements de l'UFR LASHU. Le chef de Département comme les collègues ne disposent pas de bureaux adéquats. Et plusieurs Départements partagent le même secrétariat, par exemple.

Les locaux étroits de la BU ne permettent pas de mettre à l'aise tous les étudiants de toutes les UFR, ce qui rend plus urgente la réalisation du centre de documentation du Département de Lettres Modernes. Les documents qui envahissent le bureau du chef de Département ne peuvent pas être mis à la disposition des étudiants convenablement dans une salle de lecture pour consultation. Il y a cependant des projets d'agrandissement des bâtiments, de dotation de bureaux et de centre de documentation (bibliothèque de Département). Certains d'ailleurs sont en cours pour accroître les infrastructures par la hauteur.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

V. Points forts du programme

1. *L'Existence d'un dispositif interne d'assurance qualité* : la Direction de la cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) est régulièrement constituée de membres informés des missions et prérogatives de la structure, comme on a pu le constater tout au long de la mission.

La Direction de la cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) coordonne avec efficacité et engagement les programmes et leur mise en œuvre. Il existe une réelle synergie entre la direction et les comités de pilotage pour la conduite des programmes et pour l'autoévaluation. Cette présence et cette efficacité sont bien notables surtout lors de la visite de sites et les rencontres avec les différents personnels (PER, PATS et Etudiants) qui sont tous impliqués dans la mise en œuvre du programme.

2. *Les maquettes de la formation* d'une licence de lettres modernes sont conformes aux normes établies. Il y a un effort de construire des UE cohérentes et de les structurer en EC, suivant les recommandations du système LMD et de la première évaluation. Il y a eu un réajustement notable de la maquette pour la rendre plus conforme aux exigences du système LMD conformément à la première évaluation. Des ajustements

ont été apportés au niveau des dénominations de certains parcours ou disciplines comme linguistique française moderne, linguistique française historique, littérature africaine francophone, entre autres. Il y a aussi un ancrage plus actuel dans les Sciences du langage avec différents chapeaux comme la stylistique, la sociolinguistique, la linguistique générale, l'analyse du discours, etc.

3. *La Régularité dans la mise en œuvre du programme* (voir rapport de 2016) : Les enseignements font l'objet d'un suivi régulier sur un cahier de textes physique tenu par les étudiants. Par ailleurs, le Département a régulièrement fonctionné depuis l'ouverture de l'UASZ : les promotions de licenciés en lettres se succédant sans discontinuité ni retard dans le processus.
4. *La Qualité des ressources humaines* : Les ressources humaines sont globalement de qualité et il existe une réelle synergie entre les différentes composantes de l'institution. Il y a un effort de recrutement qui est en train d'être fait même s'il reste encore beaucoup à faire. Les PER permanents sont tous titulaires d'un doctorat et presque tous ont une expérience pédagogique comme professeurs du secondaire ou comme vacataires à l'Université avant le recrutement. Des collaborations pédagogiques à l'intérieur des parcours permettent aussi de mettre les arrivants dans le bain au contact des seniors. Les uns et les autres aussi avancent régulièrement sur les listes du CAMES même s'il y a déficit notoire de rang A. Les CV mis à disposition en témoignent amplement.
5. *La politique de formation continue* : il y a une bonne politique d'accompagnement des PER pour la recherche et la préparation pour le CAMES. Des formations sont offertes aussi aux PATS régulièrement pour un renforcement des capacités et un avancement professionnel

Le BAOI fait un travail remarquable en mettant à la disposition des étudiants les informations utiles et en organisant souvent aussi des séminaires de formations ciblés en Techniques d'expression, en développement personnel ou en recherche d'emploi.

6. *La Professionnalisation du programme* : le programme fait intervenir des professionnels dans les enseignements à différents niveaux du cursus suivant les recommandations du LMD et de la dernière évaluation, bien que ces interventions

restent quelque peu marginales par rapport au volume de travail réservé à l'enseignement classique.

7. *Les Locaux et équipements pédagogiques* : les équipements pédagogiques et les salles de cours ont connu une progression appréciable surtout avec l'érection d'un bâtiment dédié à l'UFR et les efforts d'agrandissement entrepris par l'administration. Une mutualisation des infrastructures et des équipements contribue à atténuer considérablement les déficits.

Des équipements numériques de visioconférence et d'enregistrement permettent de faciliter les cours en ligne et la formation à distance. Ce qui correspond aussi à une prise en charge des recommandations de la dernière mission d'évaluation pour l'accréditation du programme. La dotation en documents de qualité avec les partenariats de l'institution permet de mettre à la disposition des étudiants et des enseignants des ressources importantes.

8. *La Bibliothèque et documentation* : Il existe un service de documentation centralisé au Rectorat qui dispose de manuels et ouvrages rangés et classés en spécialités dont celle de Lettres modernes. Le service dispose également de ressources numériques en lignes : Scholarvox, Jstors, Érudit et autres collections. Le personnel du service est formé et à disposition des usagers.
9. *L'Outillage des enseignants* : Les enseignants sont outillés en matériels informatiques, de bureau et en consommables. Le signal Internet est disponible sur le campus et à l'UFR et facilite l'accès internet aux ressources numériques de la BU. Ce qui impacte positivement sur les activités de recherche, de documentation et d'enseignement/apprentissage. Par ailleurs, cet outillage est soutenu par un dispositif de formation ouverte et à distance (FOAD) centralisé à l'UFR.

VI. Points faibles du programme

- 1 *Les infrastructures* : les salles de cours, les amphithéâtres, les salles de documentation et autres bureaux des PER et des PATS au niveau du Département sont déficitaires et restent une préoccupation majeure malgré les efforts avec l'attribution d'un bloc d'UFR.

Il n'y a pas encore de centre de documentation pour le Département afin d'abriter les documents qui sont stockés dans le bureau du chef.

Les bureaux de l'administration, le directeur de l'UFR comme le chef de Département sont trop étroits même pour tenir une petite réunion.

2 *Le Personnel : PER et PATS* : malgré les efforts fournis, le nombre des PER et des PATS restent encore très insuffisants. Le recrutement n'est pas à la hauteur des besoins exprimés.

Un grand déficit en rang a bloqué la recherche doctorale d'une certaine façon, presque dans toutes les spécialités.

Beaucoup de cours sont encore donnés par des vacataires venant de l'UCAD et de l'UGB essentiellement parce que le nombre de permanents est encore très faible

La trop grande dépendance aux personnels vacataires entraîne souvent aussi des goulots d'étranglement dans les programmations des cours et des retards dommageables à leur exécution rigoureuse

Il n'y a encore qu'une seule assistante pour trois Départements dont l'existence physique est réduite aux bureaux des chefs de Département.

3 *L'offre d'enseignement* : en dépit des améliorations de la Maquette, il y a encore des hésitations dans la composition des UE et leur segmentation en EC

A l'intérieur du parcours Sciences du langage, la spécialisation ne se fait en fait qu'en Master en non-Licence 3 comme dans les autres Universités.

L'aménagement des plages destinées aux interventions des vacataires doit tenir compte des exigences pédagogiques en termes de durée des prestations et de la programmation des évaluations en particulier.

4 *La professionnalisation* La professionnalisation du programme est encore très faiblement intégrée dans les cursus puisque confinée dans des cours isolés alors qu'elle aurait dû se construire à partir de vrais parcours professionnels suivant les recommandations du LMD et de la dernière évaluation.

5 *La Faible connectivité numérique* : la faible connectivité de la bande passante ne prend pas correctement en charge la forte demande en ressources numériques (enseignement à distance, documentation recherche)

VII. Appréciations générales

Malgré les difficultés constatées, le programme se déroule normalement et de façon régulière depuis sa création : des étudiants sont régulièrement inscrits et des promotions sortent chaque année avec des diplômes qui répondent aux normes de qualité.

La maquette prend en compte l'essentiel des recommandations et s'inscrit en droit de ce qui se fait dans plusieurs Départements de lettres dans nos Universités.

La collégialité dans les parcours est un atout pour mutualiser les compétences

Malgré le déficit en infrastructures (Bâtiments, Salles de cours, Amphithéâtres, Bureaux, etc.) et le nombre réduit des PER et des PATS, de réels efforts sont en train d'être faits pour combler ces manques et répondre aux urgences avec intelligence et pragmatisme par toutes les composantes de l'institution.

Même si la dotation par l'Etat est encore largement insuffisante, l'institution tente de résoudre les problèmes avec les ressources internes et l'accompagnement des partenaires.

Le soutien aux PER et aux PATS pour l'avancement de leur carrière est un choix judicieux pour consolider et motiver des ressources humaines de qualité.

Enfin l'essentiel des recommandations qui dépendaient de l'institution a été pris en compte et la culture de l'autoévaluation s'installe progressivement.

VIII. Recommandations à l'établissement

8.1. Etat de prise en compte des recommandations du Rapport de 2016 par le programme en 2023

RECOMMANDATIONS RAPPORT 2016	PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS EN 2023
- Renforcer et formaliser le dispositif et les procédures d'assurance qualité à l'interne. - Renforcer le dispositif d'information en recourant plus systématiquement aux TIC (utiliser davantage le site internet de l'UASZ, créer un blog du département), à l'affichage au département et en optimisant les services du	- Renforcement et formalisation du dispositif et des procédures d'assurance qualité à l'interne : mise en œuvre satisfaisante - Amélioration du dispositif en recourant de façon plus organisée et globale au TIC et en sollicitant plus régulièrement le BAOI : Mise en œuvre satisfaisante.

<i>Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion (BAOI).</i> - <i>Disposer de statistiques régulières et précises concernant les indicateurs de qualité du programme</i> - <i>Enrichir en L3 le contenu des parcours de littérature française, littérature africaine, littérature comparée et littérature orale, en y distinguant au moins deux EC</i> - <i>Améliorer la terminologie de certaines UE (par exemple : « linguistique française moderne » au lieu « grammaire moderne », « littérature africaine de langue française » au lieu de « littérature africaine » - Impliquer les étudiants dans l'évaluation du programme d'enseignement (par des formulaires de recueil d'avis)</i> - <i>Construire plus d'infrastructures pédagogiques, administratives et de recherche</i> - <i>Faire un recrutement intensif de PER et PATS:</i> . - <i>Augmenter substantiellement les ressources financières en relevant la subvention de l'Etat :</i> - <i>Renforcer et formaliser le partenariat avec le monde du travail</i> - <i>Ouvrir des filières professionnelles en L3 :</i> - <i>Renforcer et formaliser le partenariat interuniversitaire</i> . - <i>Créer une bibliothèque départementale avec une riche documentation en langue et littérature ;</i>	Un effort continue d'être fait pour collecter des statistiques pertinentes aux fins de meilleure gouvernance : <i>Mise en œuvre assez satisfaisante ;</i> Les parcours en L3 ont été enrichis par un réajustement des UE et une dénomination plus adaptée (Littérature et Sciences du langage) : <i>Mise en œuvre satisfaisante;</i> - Les UE ont été désagrégées en EC pour l'essentiel La terminologie des UE a été améliorée dans le bon sens <i>Mise en œuvre satisfaisante ;</i> - Il y a un bloc dédié à l'UFR mais les constructions de nouvelles infrastructures tardent à se concrétiser. Recommandation non satisfaite - Le recrutement de PER et de PATS se fait à un bon rythme mais le déficit reste encore très important <i>Mise en œuvre pas satisfaisante ;</i> - Quelques efforts ont été faits au sein de l'institution mais globalement les ressources sont largement en dessous des besoins exprimés <i>Mise en œuvre pas satisfaisante ;</i> Quelques efforts sont en cours <i>Mise en œuvre pas satisfaisante ;.</i> - Il n'y a pas encore de filières professionnelles en L3 même si des professionnels sont sollicités ponctuellement pour des interventions particulières <i>Mise en œuvre pas satisfaisante ;</i>
---	--

. - <i>Agrandir la BU et augmenter son contenu documentaire</i>	- Le Département ne dispose toujours pas de Bibliothèque même si la documentation entreposée dans le bureau du chef de Département s'est accrue <i>Mise en œuvre assez satisfaisante ;</i> La Bibliothèque universitaire n'est toujours pas agrandie quand bien même de gros efforts de dotation ont été notables : <i>Mise en œuvre pas satisfaisante.</i> -
--	--

8.2 Recommandations de l'évaluation de 2023

- Renforcer le dispositif et les procédures d'assurance qualité à l'interne en termes de documentation et de motivations du personnel dédié.
- Disposer de statistiques régulières et précises concernant les indicateurs de qualité du programme en termes de taux d'encadrement, d'innovation en matière professionnelle, de réussite, d'abandon, de niveaux d'insertion professionnelle, d'organisation et d'implication des alumnis, etc.
- Améliorer la fluidité des programmations des enseignements, notamment des vacataires en tenant compte des capacités d'assimilation des étudiants avant les évaluations
- Impliquer les étudiants dans l'évaluation du programme d'enseignement (par des formulaires de recueil d'avis).
- Renforcer les infrastructures pédagogiques, administratives et de recherche.
- Faire un recrutement intensif de PER et PATS pour résorber le gap constaté et permettre ainsi une meilleure gestion pédagogique et administrative.
- Augmenter substantiellement les ressources financières en relevant la subvention de l'Etat. Renforcer et formaliser le partenariat avec le monde du travail en ouvrant des filières professionnelles en L3.
- Formaliser des accords de coopération avec les Universités sénégalaises surtout celles qui fournissent le gros des vacataires.
- Mettre à la disposition des PER et des étudiants une bibliothèque départementale fournie avec salle de documentation et de lecture, ce qui permettra aussi de désengorger le bureau du chef de Département.

- Augmenter considérablement la capacité d'accueil de la BU en termes d'espaces de travail et de documentation ciblée pour les différentes spécialités de l'UASZ.

Sur les 19 standards évalués, 17 ont reçu une appréciation favorable : soit une progression de trois standards satisfaits entre l'évaluation de 2016 et celle de 2022.

Les deux autres standards non atteints (S1. 03 et S6. 01) devront donc faire l'objet d'un traitement approprié.

Pour Standard 1.03 relatif aux relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique : Il convient de prendre des dispositions pour impliquer et améliorer, localement d'abord, le partenariat avec le milieu professionnel, porteur des filières proprement professionnelles.

Pour le Standard 6.01 relatif à la disponibilité de ressources suffisantes, il est recommandé d'élaborer de manière inclusive et de porter un plaidoyer auprès du Conseil d'administration de l'établissement et de la tutelle visant la mise en œuvre d'un programme dotation de ressources spécifiques.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

9.1. Rappel des recommandations issues de la première évaluation (rapport de 2016)

- Consacrer 2 jours à la visite d'évaluation externe : 1 jour pour la réunion et les entretiens et 1 jour pour la visite du site : Mise en œuvre pas satisfaisant ;
- Outiller davantage le dispositif interne d'assurance qualité en mettant à disposition des instruments élaborés de mesure de la qualité et en définissant des calendriers réguliers de mesure : Mise en œuvre assez satisfaisante ;
- Renforcer le dispositif de communication de l'ANAQ-SUP en vulgarisant le plus largement les standards de qualité auprès des institutions d'enseignement supérieur ainsi que le travail effectué par l'ANAQ-SUP : Mise en œuvre assez satisfaisante.

9.2 Recommandations de la seconde évaluation (2023)

- Renforcer périodiquement les capacités des dispositifs internes chargés de l'assurance qualité pour un meilleur accompagnement et une mise en œuvre des programmes plus efficiente ;

- Renforcer la circulation de l'information pertinente entre les différents organes et niveaux d'exécution et de contrôle des normes de qualité
- Donner à la mission d'évaluation plus de temps (deux journées de travail) pour pouvoir mieux organiser sans précipitation et le travail de terrain et les entretiens avec les différents composants

X. Proposition de décision

PROGRAMME ACCRÉDITÉ